



COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS FEMININES à 8 et à 11
PROCES VERBAL N.08

REUNION PLENIERE DU 16.11.2024.

REALISEE PAR VOIE ELECTRONIQUE

§§§§

PRESIDENT : Pierre LECORNU

Présents : Mesdames Christine DELRIEU, Laetitia HANOUET

Monsieur : Philippe GRISEL

§§§§

MATCHS DE RATTRAPAGE :

U 14 FEMININ DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match 29525004 ROUEN SAPINS FC – ES JANVALAISE match du 14.09.2024 joué le 26.10.2024

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de signature arbitre et nom arbitre, absence arbitre assistant, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 40€ est infligée au club ROUEN SAPINS FC. absence arbitre assistant, une amende de 10€ et infligée au club ES JANVALAISE.

U 14 FEMININ DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match 29525014 ROUEN SAPINS FC – O. PAVILLAIS match du 05.10.2024 joué le 19.10.2024

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de signature arbitre et nom arbitre. une amende de 20€ est infligée au club ROUEN SAPINS FC.

Le Président
P. LECORNU

le secrétaire
P. GRISEL

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02.76.52.81.72
Siège social 2 rue Bellanger 76190 Yvetot